

Votants : 94

Convocation du Conseil de Communauté :

le 13 septembre 2013

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 24 septembre 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 23 septembre 2013

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET CONTRACTUALISATION – POLITIQUE DE L'HABITAT : RESIDENCE UNIVERSITAIRE - DECISION DE PRINCIPE D'UNE SUBVENTION PAR LA CAN A LA SEMIE

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Jérôme BALOGE, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Georges BERDOLET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Amaury BREUILLE, Alain CHAUFFIER, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Christian GRELIER, Emmanuel GROLLEAU, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Anita JAGOUX, Guillaume JUIN, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Jacqueline LEFEBVRE, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Nicolas MARJAULT, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Frédéric PASTOR, Christiane PINEAU, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Jean-Louis SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Nicole DAVID à Christian BREMAUD, Gérard GIBAUT à Gilbert GOLAZ, Jacky AUBINEAU à Bernard RAIMOND, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Patrick BERNACCHI à Jean-Luc MORISSET, Julie BIRET à Franck MICHEL, Dominique BOUTIN-GARCIA à Jean-Louis SIMON, Elsie COLAS à Alain BAUDIN, Annick DEFAYE à Chantal BARRE, Nicole GRAVAT à Emmanuel GROLLEAU, Anne LABBE à Pascal DUFORESTEL, Danielle NICORA à Monique SAGOT, Delphine PAGE à Gaëlle MANGIN, Magdeleine PRADERE à Stéphane PIERRON, Nathalie SEGUIN à Nicolas MARJAULT, Jean-Claude SUREAU à Patrick DELAUNAY

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents :

Gilbert BARANGER, Dominique VALLEE, Maryvonne ARDOUIN, Blanche BAMANA, Jacques GUILLOTEAU, Virginie LEONARD, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY

Titulaires absents excusés :

Nicole DAVID, Gérard GIBAUT, Jacky AUBINEAU, Elisabeth BEAUVAIS, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Elsie COLAS, Annick DEFAYE, Nicole GRAVAT, Anne LABBE, Danielle NICORA, Delphine PAGE, Magdeleine PRADERE, Nathalie SEGUIN, Jean-Claude SUREAU

Président de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130923-C24-09-2013-DE
Date de télétransmission : 30/09/2013
Date de réception préfecture : 30/09/2013

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 23 SEPTEMBRE 2013

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET CONTRACTUALISATION – POLITIQUE DE L'HABITAT : RESIDENCE UNIVERSITAIRE - DECISION DE PRINCIPE D'UNE SUBVENTION PAR LA CAN A LA SEMIE

Monsieur **Christian BREMAUD**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Dans le cadre de ses politiques publiques relevant de l'habitat et de l'enseignement supérieur, la Communauté d'Agglomération de Niort soutient la réalisation d'une Résidence universitaire pour, d'une part, diversifier l'offre du parc de logements proposé aux jeunes et, d'autre part, renforcer la structuration du « campus » du Pôle Universitaire de Niort.

La Société d'économie mixte immobilière et économique de la Ville de Niort (SEMIE) a bien voulu accepter de porter, en sa qualité de bailleur public, la maîtrise d'ouvrage de la construction de cette Résidence composée de 90 logements dont l'ouverture est prévue pour la rentrée 2015.

Outre la cession pour l'euro symbolique du foncier (délibération du 22 octobre 2012), la CAN propose d'apporter une subvention au profit de la SEMIE pour contribuer à l'équilibre financier de cette opération et permettre ainsi aux étudiants de disposer, pour un loyer modéré, de logements attractifs et accessibles.

Le montant prévisionnel d'investissement est égal à 4 305 000 €.

L'intervention financière de la CAN d'un montant global de 469 000 € se décomposerait de la façon suivante :

- 169 000 €, crédits inscrits au BP 2013, dans le cadre du Contrat de Projets Etat-Région (CPER) 2007-2013 qui a retenu cette opération dans son avenant de révision à mi-parcours signé le 27 avril 2012,
- 300 000 €, proposition de crédits à inscrire au BP 2014, au titre de sa politique « habitat » visant à soutenir le développement d'une offre de logement diversifiée.

Par ailleurs, la CAN propose d'accorder sa garantie des prêts sollicités par la SEMIE pour la réalisation de l'opération. Cette garantie concernerait deux prêts de la Caisse des dépôts et Consignations pour un montant estimé à ce jour à 2 700 000 €. Cette garantie d'emprunt fera l'objet d'une délibération ultérieure par le Conseil de Communauté.

Accusé de réception en préfecture 079-247900806-20130923-C24-09-2013-DE Date de télétransmission : 30/09/2013 Date de réception préfecture : 30/09/2013
--

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Valider l'attribution d'une subvention de 469 000 €, telle que présentée ci-dessus, sous réserve de l'adoption du budget primitif 2014 confirmant l'attribution d'un complément de subvention d'un montant de 300 000 €,
- Autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué à signer toute pièce relative à cette affaire.

Motion adoptée par 92 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 2.

Pour : 92
Contre : 0
Abstention : 2
Non participé : 0

Christian BREMAUD

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130923-C24-09-2013-DE
Date de télétransmission : 30/09/2013
Date de réception préfecture : 30/09/2013